



PROJET ÉOLIEN DE PETIT-VERLY ET GROUGIS

LE MOT DU DEVELOPPEUR

Chères habitantes, chers habitants de Petit-Verly et Grougis,

Depuis l'été 2020, NOTUS energy étudie la faisabilité de développer un parc éolien sur les communes de Petit-Verly et Grougis.

Après de premiers échanges avec les conseils municipaux, les élus ont donné leur accord pour lancer les premières études de faisabilité qui ont débuté à l'automne 2020.

En mai 2021, afin de dialoguer avec les acteurs du territoire et les informer du projet, des entretiens en porte-à-porte ont eu lieu sur les communes de Grand-Verly, Grougis, Mennevret, Petit-Verly, Tupigny et Vadencourt. De ces échanges ressortent des avis positifs autour du projet qui viennent confirmer la décision favorable des mairies.

En cohérence avec ses valeurs, NOTUS energy souhaite faire du projet éolien de Petit-Verly et Grougis un projet collectif. Ainsi, pour qu'il puisse être une réelle opportunité de développement pour le territoire, une démarche de concertation publique - menée par le cabinet de concertation Mazars - accompagnera le développement du projet.

Avec cette lettre d'information nous vous proposons donc de découvrir les caractéristiques du projet, la zone d'étude et la démarche de concertation que nous mènerons avec vous.

Vous en souhaitant bonne lecture, nous proposerons prochainement des rencontres sur le territoire afin d'échanger sur le projet.



Samuel BECKER
Chef de projets éolien
NOTUS energy

QUI SOMMES-NOUS ?

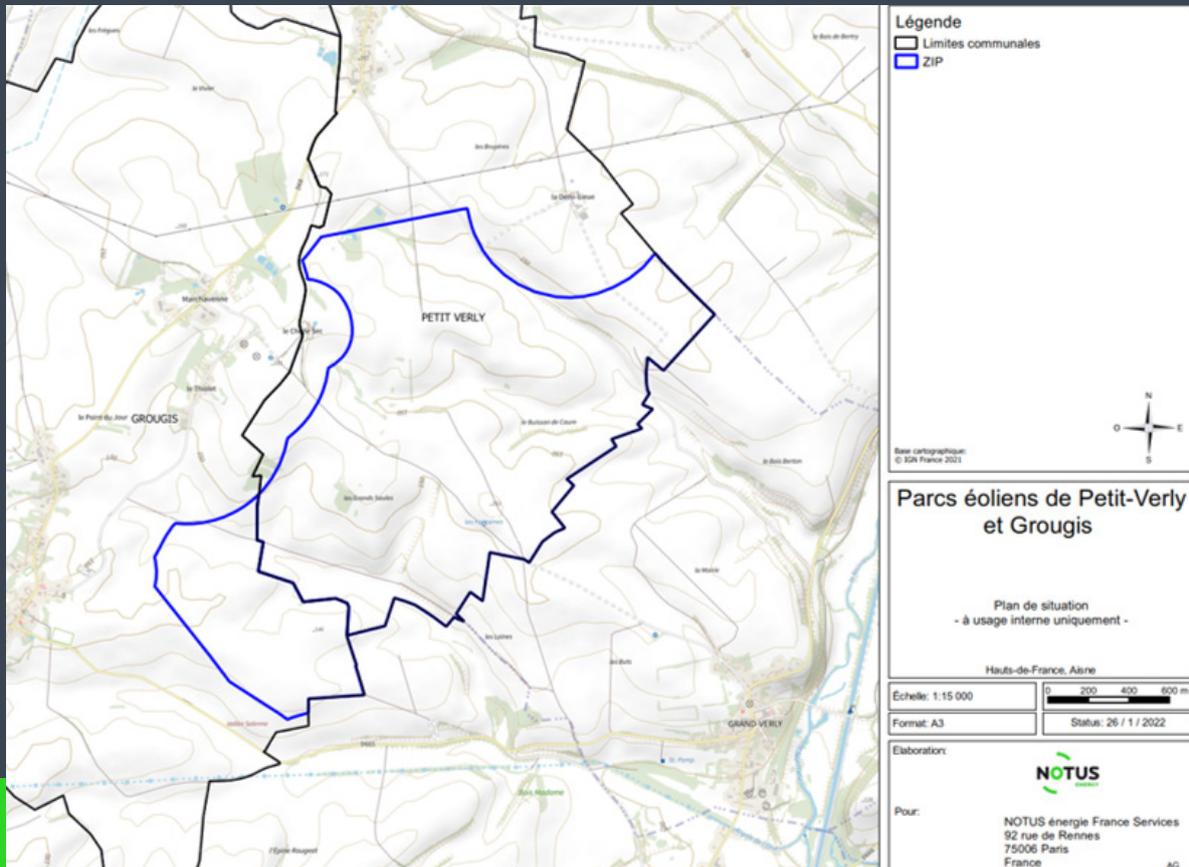


Le groupe NOTUS energy est un acteur des énergies renouvelables d'échelle mondiale.

Depuis 2001, la société développe des parcs éoliens et photovoltaïques dans toutes leurs phases : planification, construction, exploitation et démantèlement avec remise en état.

LE PROJET ÉOLIEN DE PETIT-VERLY ET GROUGIS

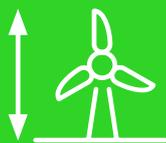
La zone d'étude



Chiffres clés



10 éoliennes
réparties en 2 secteurs
(4 et 6 mâts)



150 mètres
maximum de hauteur
en bout de pale

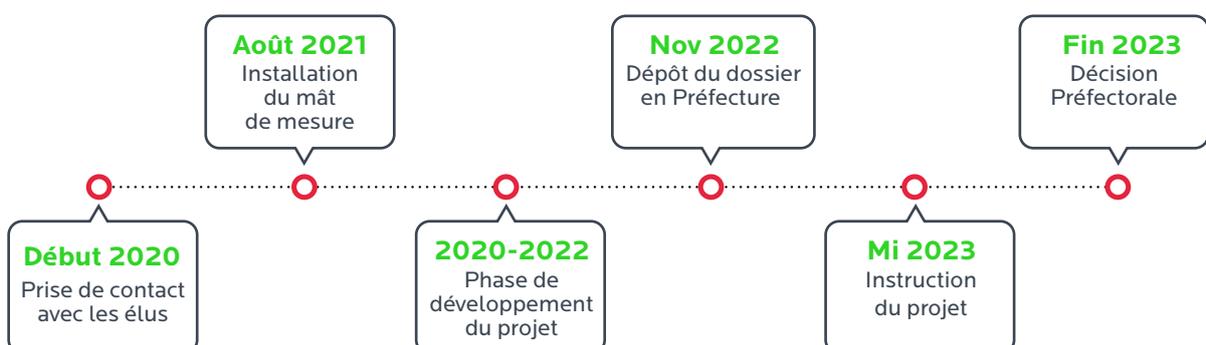


Une puissance totale
installée comprise entre
36 et 42 MW
suivant les scénarios



500 mètres
minimum de distance
aux habitations

Le calendrier du projet



LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Pourquoi ?

Parce que nous avons à cœur de construire le meilleur projet possible pour le territoire, nous lançons une démarche de concertation publique en collaboration avec notre partenaire, expert de ces démarches, l'équipe concertation de Mazars.

Cette démarche permettra aux habitants de rester à jour sur les avancées du projet, trouver les réponses à leurs questions et s'y impliquer en travaillant, à nos côtés, aux retombées positives pour le territoire.

Comment ?

Dès mars 2022, l'équipe concertation de Mazars ira à la rencontre des habitants du territoire. Ils se présenteront directement chez vous (porte-à-porte) ou vous les croiserez à l'occasion de différents ateliers de co-construction. Ces premières rencontres permettront au cabinet Mazars de construire la meilleure démarche et d'en apprendre davantage sur votre vision du projet éolien.

Concrètement la démarche comprendra :

- **Lettres d'information** distribuées pour vous transmettre de l'information en continu
- **Journées de porte-à-porte** pour échanger avec vous
- **Ateliers de co-construction** pour élaborer un projet de territoire
- **Site Internet** pour vous informer à tout moment www.projeteolien-petitverly-grougis.fr



Les retombées pour le territoire : mesures compensatoires et d'accompagnement

Les mesures dites compensatoires font partie du dispositif réglementaire ERC (Eviter, Réduire, Compenser) qui vise à limiter au maximum l'impact d'un projet sur un territoire, selon la Loi de la Protection de la Nature.

Les mesures d'accompagnement complètent le dispositif ERC en allouant un budget au développement de projets sur la zone concernée, afin d'augmenter la qualité de vie sur cette zone : rénovation / construction de bâtiments, installations de haies, enfouissement des réseaux ou encore mise en valeurs du patrimoine local. Elles doivent avoir un lien avec le projet d'origine.

Lors des ateliers de co-construction, les habitants pourront proposer plusieurs mesures compensatoires et d'accompagnement à mettre en place ! Ces idées seront approfondies et complétées par le développeur progressivement, en relation étroite avec les élus locaux.

UNE PLATEFORME PARTICIPATIVE POUR VOUS INFORMER DES AVANCÉES DU PROJET

Accéder au site du projet en 2 étapes

Ouvrez votre navigateur Internet et entrez l'adresse :
www.projeteolien-petitverly-grougis.fr

Cliquez sur « **se connecter** » pour créer votre compte

Découvrir les différentes fonctionnalités du site

La page d'accueil : pour visualiser les dernières actualités et découvrir le projet en bref

L'onglet « Le projet » : pour découvrir le projet, ses chiffres clés, son calendrier et les études en cours

L'onglet « NOTUS energy » : pour en apprendre plus sur le porteur du projet

L'onglet « Foire Aux Questions » : vous y trouverez toutes les réponses à vos principales questions !

Suivre les étapes de la concertation

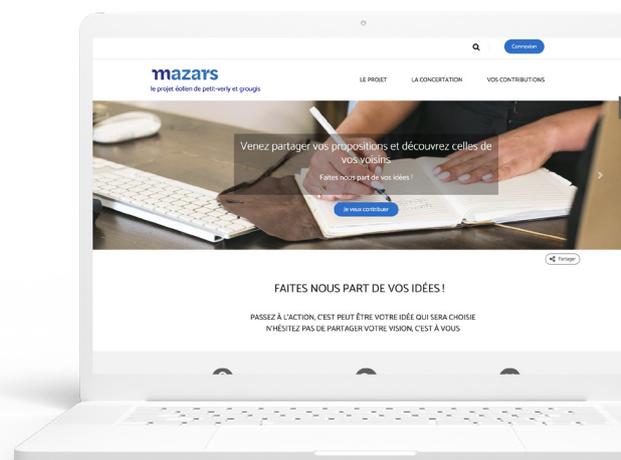
L'onglet « La démarche de concertation » : pour comprendre les étapes clés de la démarche

La page « S'inscrire aux rendez-vous de la concertation » : pour suivre le planning des événements et s'y inscrire

La page « Les documents de la concertation » : pour lire et télécharger les lettres d'information, les comptes-rendus d'événements, etc.

Contribuer et débattre

La page « Vos contributions » : pour proposer des idées, commenter et voter pour celles des autres



A VOS AGENDAS !

Atelier de co-construction du 31 mars 2022

Les objectifs de ces rendez-vous ?

Présentation des grandes lignes du projet

Démarrage de la démarche de co-construction du projet



Jeudi 31 mars 2022 | 18h à 20h | Mairie de Petit-Verly

Pour plus d'information :
www.projeteolien-petitverly-grougis.fr

CONTACTS



Samuel BECKER
Chef de projet éolien, NOTUS energy
samuel.becker@notus.fr



Lisa Paliotto
Consultante concertation, Mazars
Lisa.paliotto@mazars.fr